



**Le printemps des Archers  
8, 9 et 10 avril 2023**

Madame, Monsieur,

L'association Merlusine vous propose de revivre la fête du Printemps, le samedi 8, le dimanche 9 et le lundi 10 avril 2023.

Le fil conducteur de ces journées est le partage, la découverte, la convivialité.

La manifestation est ouverte à tous, artisans, artistes amateurs, producteurs souhaitant présenter leur savoir-faire dans leur domaine (bois, fer, verre métal, peinture, cuisine, végétaux, textile etc...).

Un espace dans un jardin vous sera réservé et vous pourrez l'occuper comme vous le souhaitez selon vos disponibilités (1, 2 ou 3 journées).

Merci de nous répondre dans les meilleurs délais, **avant le 18 mars 2023 en acceptant le règlement ci-joint et en joignant un chèque de 10 euros (publicité et adhésion, voir ci-dessous).**

**Par courrier :** Association Merlusine chez Pauline Jacquet, 16 Les Archers, 18170 Le Châtelet

**Ou par courriel :** asso.merlusine@gmail.com

L'équipe Merlusine



**Le printemps des Archers  
8 , 9, 10 avril 2023**

**REGLEMENT**

**Article I :** Chaque exposant s'engage à respecter le règlement ci-dessous.

**Article II :** Le printemps des Archers est ouvert à tout créateur, producteur et personne souhaitant montrer son savoir-faire dans n'importe quel domaine (bois, fer, verre métal, peinture, cuisine, végétaux, textile etc.) **qu'il soit professionnel ou amateur.**

**Article III:** la manifestation se déroule pendant trois jours, les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 avril 2023. Les exposants sont libres de choisir le ou les jours auxquels ils souhaitent participer.

**Article IV :** Ne sont admis lors de cet événement que les réalisations des personnes inscrites et ayant acquitté leur participation aux frais de publicité de 5 euros et d'adhésion à l'association (5 euros).

**Aucun revendeur ne sera toléré.**

**Article V :** La plupart des espaces alloués se trouvent en extérieur dans les jardins des habitants du village. La manifestation se déroulant sur plusieurs jours, merci de prévoir vos stands en conséquence. Aucun gardiennage n'est prévu.

Un espace dans un jardin vous sera réservé et vous pourrez l'occuper comme vous le souhaitez en évitant les expositions linéaires car le sens de ces journées n'est pas de faire un marché classique mais plutôt des journées de découverte, de savoir faire, d'exposition et de partage.

**Article VI :** L'association Merlusine, organisatrice n'est pas responsable des dommages occasionnés par la pluie, l'orage, les coups de vent, la grêle ou le soleil.

Ne pas prévoir de stand en hauteur constitué de structures trop légères ou présentant une trop grande résistance au vent.

**Article VII :** Il appartient à chaque participant de garantir sa responsabilité civile ainsi que les biens exposés pour tout dommage.

**Article VIII :** **Le paiement de la participation à la publicité, l'adhésion à l'association et la signature du bulletin d'inscription valent acceptation du règlement.**

**Article IX :** Chaque exposant pourra remplir une enquête de satisfaction, le soir de son départ, de façon à partager ses impressions et ressentis pour améliorer l'organisation de l'événement.



**Le printemps des Archers  
8, 9, 10 avril 2023**

**BULLETIN DE PARTICIPATION**

Nom :

Prénom :

Activité/ Exposition proposée :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Participera le :

8 avril (15h/ 19h)      9 avril (10h/19h)      10 avril (10h/17h)      (entourez les dates où vous serez présent)

**J'accepte le règlement :**

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature (précédée de la mention « LU et APPROUVE »):